



L'histoire d'Emmy

Emmy Lapierre est entrepreneure, maman d'un petit ange partie trop tôt (Jade) et maman de Juliette. Elle a passé par un tourbillon d'émotions. Le petit cœur de Jade était atteint de la cardiomyopathie histiocitoïde, une maladie rare qui touche les bébés de 0 à 3 ans et qui n'est malheureusement possible de la diagnostiquer qu'une fois que l'inimaginable survient.

« C'est le 9 novembre 2016 que l'événement est survenu, et la Fondation en Cœur a su nous épauler dans les pires moments critiques. Dans l'incompréhension, dans les pires décisions à prendre, dans le stress inhumain qui nous habitait, en ne sachant pas si son petit cœur arriverait à reprendre des forces ou s'il faudrait lui dire au revoir... Une bénévole en or, Guylaine, la plus douce, la plus aimante et la plus humaine des femmes que nous avons eu la chance de rencontrer dans notre vie, est venue nous épauler, nous écouter, nous apporter son soutien, et également nous apporter des coupons-repas de la Fondation en Cœur, même si, définitivement, nous étions incapables de manger. Merci Guylaine pour ce soutien moral inestimable, d'être la femme que tu es, et de toujours être là pour nous, même après toutes ces années ! Malheureusement, malgré les interventions, nous avons dû prendre la lourde décision de débrancher Jade, le 11 novembre 2016, de toutes les machines qui la maintenaient artificiellement en vie. »

Sa fille Juliette est malheureusement également atteinte de cette maladie. La Fondation En Cœur lui fournit un défibrillateur artificiel portatif. Âgée de 7 mois, Juliette a également fait un orage arythmique, elle est donc entrée aux soins intensifs pour tachycardie ventriculaire, ESV, ESA, rythme jonctionnel, Bradycardies, blocs auriculo-ventriculaires, etc. ! Emmy est reconnaissante d'avoir encore pu être épaulée par la Fondation En Cœur : Coupons-repas, bénévoles qui venaient voir Juliette, des petites douceurs et du soutien moral. Juliette a dû être transférée à Sainte-Justine, afin d'être sur la liste prioritaire pour une greffe cardiaque.

« La fondation nous a offert de payer les frais du Manoir McDonald, afin d'être hébergés loin de la maison ainsi que les coupons-repas ! Par chance, ils ont réussi à avoir un contrôle sur cette maladie. Son cœur reste imparfait, mais nous avons la chance d'être à la maison, avec une équipe médicale qui la suit de près. »

